

Athora Merclin II Patrimonium

Date de création de la fiche 09/04/2026



Gestionnaire du Fonds sous-jacent :

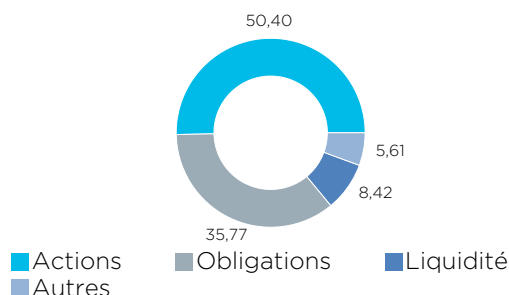
Mercier Van Lanschot a été créé en 2024 par la fusion de Mercier Vanderlinden et Van Lanschot Belgium. Leur mandat reste le même : protéger et faire fructifier les actifs qui leur sont confiés pour les générations futures. Investir ensemble" reste l'expression de leur engagement personnel.

Politique d'investissement du Fonds sous-jacent :

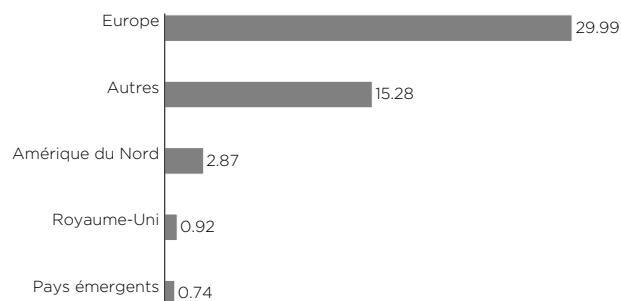
Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions et d'obligations de sociétés du monde entier, pays émergents y compris. Le fonds peut investir directement dans des actions ou obligations ou indirectement en prenant des parts d'autres fonds d'investissement ou via des certificats de dépôt.

Répartition du fonds au 28/02/2026

Allocations des actifs (%)



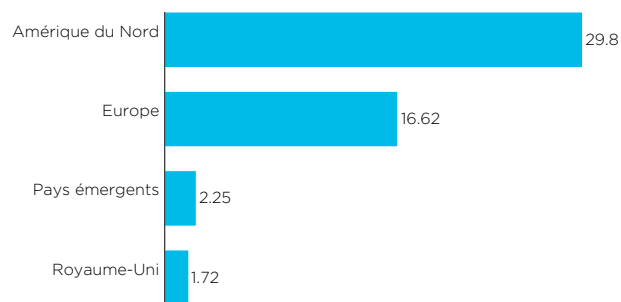
Répartition géographique des obligations (%)



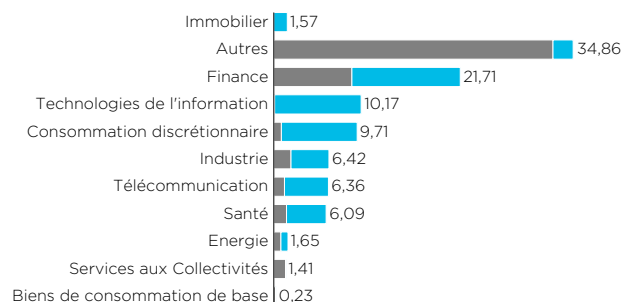
10 premières lignes du portefeuille (%)

Amundi Physical Gold ETC	3,97
Fairfax	3,16
Microsoft	2,49
Booking Holdings	2,17
NXP Semiconductors	1,98
Alphabet	1,97
Meta Platforms	1,76
Markel	1,67
GS International CRT	1,67
Warehouses De Pauw	1,57

Répartition géographique des actions (%)



Répartition sectorielle (%)

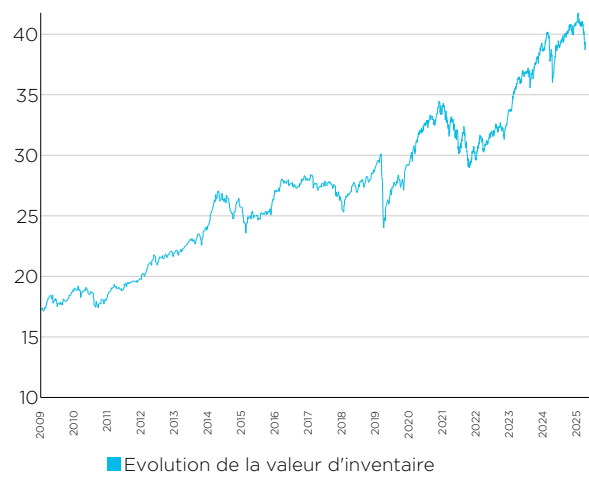
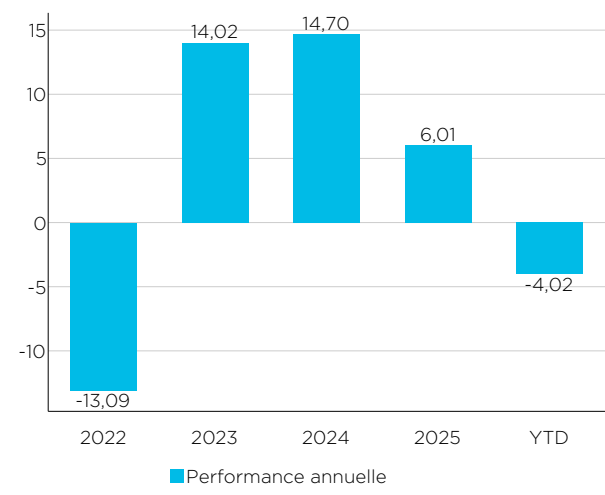


Caractéristiques

Fonds sous-jacent			
Code ISIN du fonds sous-jacent	LU0819995118	Gestionnaire du fonds sous-jacent	Mercier Van Lanschot
Fonds sous-jacent	Kempen International Funds Merclan Patrimo - CC	ISR (1 à 7)	1 2 3 4 5 6 7
Notation Morningstar du fonds sous-jacent * * * * *			
Fonds interne			
Nom du Fonds	Athora Merclin II Patrimonium	Devise	EUR
Distributeur	Athora Belgium S.A.	Frais de gestion	0,80% par an
Date de lancement	20/05/2016	Valorisation	Quotidienne
Cap/Distrib	Capitalisation	Valeur au lancement	25,00 €

Valeur d'inventaire du fonds interne

 Au lancement 20/05/2016 **25,00 €**

 Au 08/04/2026 **39,38 €**
EVOLUTION DE LA VALEUR D'INVENTAIRE ²

PERFORMANCE ANNUELLE (%) ²

Rendements cumulatifs ²

1M	3M	6M	YTD	1Y	3Y	5Y	10Y
-3,55 %	-5,09 %	-3,13 %	-4,02 %	8,65 %	27,93 %	23,75 %	-

Rendements annualisés ²

1Y	3Y	5Y	10Y
8,65 %	8,56 %	4,35 %	-

¹ Ce paragraphe est un résumé de la politique d'investissement qui n'a aucune valeur juridique. Seules les règlements de gestion et les Documents d'Informations Spécifiques, qui sont disponibles sur athora.com/be, ont valeur juridique. Nous vous invitons à prendre connaissance des scénarios de performance qui figurent dans les Documents d'Informations Spécifiques.

² Le fonds d'investissement de la branche 23 Athora Merclin II Patrimonium a été créé le 20/05/2016. Par conséquent celui-ci n'affiche pas encore de rendements du passé suffisants. Cependant, ce fonds investit uniquement dans le fonds sous-jacent Kempen International Funds Merclan Patrimo - CC, ce qui permet de constituer des simulations de rendement pour le passé. Ces rendements tiennent compte des taxes et frais de gestion du fonds, mais pas ceux au niveau du contrat d'assurance. Le risque financier des produits liés à des fonds d'investissement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Les rendements obtenus dans le passé ne constituent aucune garantie pour l'avenir.

Informations relatives à la durabilité ³			
Art. SFDR	8		
Min. d'alignement Taxonomie (A)	N/A	Label ESG	Ethibel
Min. d'objectifs de durabilité (B)	N/A	Indice ESG	Pas d'indice
Min. d'intégration des PAI (C)	Pas d'info	Intégration Risques de durabilité	Oui
Annexe 2 ou 3	SFDR-ANNEX2-FR-MER C	Annexe 4 ou 5	SFDR-ANNEX4-FR-MER C
Caractéristiques ESG	<ul style="list-style-type: none"> · ESG factors integration · Norms based screening · Values/Activities based screening · Positive/best-in-class screening 		
Objectifs de durabilité	N/A		
Principales incidences négatives / Principal Adverses Impacts (PAI)	<ul style="list-style-type: none"> · (PAI 1) Émissions de gaz à effet de serre (GES) · (PAI 2) Empreinte carbone · (PAI 3) Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements · (PAI 4) Exposition à des entreprises actives dans le secteur des carburants fossiles · (PAI 5) Part de la consommation et production d'énergie non renouvelable · (PAI 6) Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique · (PAI 7) Activités qui ont impact négatif sur des zones sensibles pour la biodiversité · (PAI 8) Rejets dans l'eau · (PAI 9) Ratio de déchets dangereux et radioactifs · (PAI 10) Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) · (PAI 11) Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales · (PAI 12) Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé · (PAI 13) Mixité au sein des organes de gouvernance · (PAI 14) Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) 		

3. Vous trouverez plus d'information par rapport aux définitions et caractéristiques de durabilité dans la « fiche d'information relative au développement durable » disponible sur le site internet de Athora Belgium dans la section « Bibliothèque » ou auprès de votre courtier.